La Sacem accompagne les Cafés, Hôtels et Restaurants avec l'Abonnement Réveillon : plus de simplicité, plus d'avantages, moins de démarches

Les fêtes de fin d'année constituent un temps fort pour les établissements CHR. Réveillons de Noël, Saint-Sylvestre, soirées à thème, animations musicales ou repas festifs : la musique participe pleinement à l'attractivité de vos établissements.

Parce que ces moments de convivialité méritent une organisation simple et sereine, la **Sacem** propose une formule spécialement conçue pour les professionnels : **l'Abonnement Réveillon**. Celui-ci permet de diffuser toute la musique souhaitée dans le respect des droits des créateurs tout en bénéficiant d'avantages tarifaires particulièrement attractifs.

À noter : même si votre établissement dispose déjà d'un contrat de sonorisation annuel avec la Sacem et/ou d'un contrat Animations musicales, ceux-ci ne couvrent pas les animations musicales organisées dans le cadre des réveillons de Noël ou de la Saint-Sylvestre, qui doivent faire l'objet d'une déclaration spécifique.

Des avantages cumulables

Déclarer votre réveillon auprès de la **Sacem**, c'est bénéficier :

- de **20 % de réduction** pour toute déclaration réalisée avant le **17 décembre 2026** ;
- de la **réduction protocolaire de 12 %** du fait de votre adhésion à notre organisme ;
- de **10 % de remise supplémentaire** en souscrivant à l'Abonnement Réveillon.

Une formule pensée pour vous faire gagner du temps

L'Abonnement Réveillon permet :

- un renouvellement simplifié de vos déclarations d'une année sur l'autre ;
- une gestion administrative allégée ;
- la conservation de votre remise de 10 % chaque année ;
- la possibilité de nous signaler simplement les années sans réveillon.

Une déclaration simplifiée à portée de main

Pour faciliter vos démarches, vous pouvez :

- déclarer directement votre réveillon en ligne et en quelques clics sur sacem.fr
- ou compléter le **bulletin de déclaration simplifiée Réveillon 2026** transmis avec cette communication et l'adresser à la délégation de votre territoire dont vous trouverez les coordonnées ci-après : votre délégation.

En cochant l'option dédiée, vous pourrez souscrire immédiatement à l'Abonnement Réveillon et bénéficier de la remise complémentaire de 10 %.

Vous cherchez un groupe pour animer votre réveillon ?

Avec **Sacem Connect** entrez en contact gratuitement avec des artistes qui répondent à votre programmation parmi plus de 1 000 profils référencés.

Vous pouvez effectuer une recherche selon :

- le type d'artiste (DJ, solo, duo, groupe...) que vous souhaitez accueillir

- votre région ou votre ville

- le style musical que vous voulez

- votre budget

- les disponibilités des artistes

L'occasion idéale de valoriser les talents locaux et d'imaginer une programmation live qui vous ressemble. Plus d'infos

Ensemble, préparons des fêtes réussies

Les équipes de la **Sacem** restent à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches et vous permettre d'aborder sereinement cette période essentielle de votre activité.